

Le 17 septembre 2024, nous avons eu droit au grand show de notre directrice générale. Il s'agissait de distribuer des médailles en chocolat à tous les salariés acteurs du succès des JO et de son déroulement sans accroc côté télécom.

Lors de ce moment d'autosatisfaction, Mme Heydemann a affirmé qu'il n'y avait pas de plan social à Orange. Malhonnêteté ou jouerait-elle juste sur les mots ?

Certes, il existe un dispositif légal et encadré du terme « plan social » lors de difficultés financières. Mais entre le PDV (Plan de départ volontaire) en cours côté SCE et les sous-entendus à Orange France regroupant les salariés de ex-DTSI et des DO, la volonté de « dégraisser » rapidement à Orange est devenue une réalité !

SCE est la première direction à montrer la voie.

Début 2023, après avoir tenté de passer par un plan de Rupture conventionnelle collective rejeté par les organisations syndicales, la direction s'est rabattue vers un PDV. Celui-ci a mis du temps à voir le jour, par suite des difficultés de l'entreprise à justifier ces suppressions de postes auprès de la DRIEST (ex-inspection du travail).

Depuis le début, la CGT a dénoncé ce plan car l'activité perdure.

Les métiers sont simplement transférés à l'autre bout du monde, au mieux dans le groupe, vers le moins disant social.

Ce mois d'octobre marque la fin de ce PDV et le volontariat va maintenant se transformer en désignation. A date, l'objectif des 649 postes supprimés n'est pas atteint et nous entrons donc dans le dur. A partir de maintenant moins d'une centaine de salariés parmi les postes concernés seront directement ciblés, charge aux managers de proximité de le leur annoncer.

La double peine pour certains puisqu'ils sont également éligibles au départ.



Ces désignations, dont nous ne connaissons pas encore les critères, amèneront des entretiens individuels en tête-à-tête où la direction demande d'éviter toute empathie et d'aller droit au but.

« Messieurs les managers, soyez prêts à toutes les situations et pensez à vous armer de verres d'eau et de mouchoirs pour les salariés les plus fragiles » (Référence à une formation externe pour les managers).



Feedback en one to one ?

BAD IDEA !



Si la direction veut faire de ce moment un simple tête-à-tête entre le salarié et son manager et indique que la présence d'un représentant du personnel n'a pas lieu d'être, ce n'est pas notre vision.

La CGT conseille aux salariés concernés de se faire accompagner sans hésiter.

Non pas pour mettre mal à l'aise le manager qui les recevra, mais pour faire comprendre à notre direction que la contrainte ne rime pas avec volontariat.

Pour les personnes visées, charge à elles de se trouver un nouveau poste d'ici fin mars 2025.

Passé ce délai Orange leur fera trois propositions dans le groupe dont les filiales. Mais si le salarié les refuse, que se passera-t-il ? En sachant que le vent semble tourner dans toutes les directions d'ORANGE, avec la volonté de mettre tout le monde au même régime, quelle direction proposera encore des postes dans quelques semaines ?

Pour la CGT, nous devons tous rester solidaires, à SCE mais aussi dans les autres directions, car maintenant que la machine est huilée, aucune raison qu'elle ne s'arrête. Nous invitons les salariés en situation de stress à se rapprocher de leurs représentants CGT et à ne pas rester isolés.

Personne ne doit se sentir seul et seul le collectif permettra de freiner la machine. Pour l'enrailer il faudra organiser une large mobilisation, ce que la CGT encouragera.



La CGT réaffirme sa détermination pour contrer les plans de suppression d'emplois purement financiers de nos dirigeants toujours au détriment des salariés qui sont et font la richesse de notre entreprise.

Adhérez pour renforcer la CGT !

La force de la CGT, c'est avant tout celle de ses adhérents. Pour que vos revendications aient du poids, il faut une CGT forte. En adhérant à la CGT, vous disposerez des moyens pour vous informer et vous défendre au quotidien.

Vous contribuerez à financer et développer les activités de la CGT car elle ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.

**Bulletin
d'adhésion**



La CGT est votre outil. Ne restez pas isolé ! Syndiquez-vous à la CGT, soutenez la CGT.



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

